
From: Bourque-Barrette, Catherine
Sent: 2022-06-23 14:01:44
To: Malenfant, Karl
Subject: Nouvelles règles pour les projets - Obligations pour le dépôt de documents
Attachments: 20220518-025 - Decret_et_regles_NV1_CBB.pdf; 20220518-025 - Memoire_Regles_NV1_Signe ECAIRE_CBB.pdf;

Bonjour Karl,

Comme discuté à notre statutaire, tu trouveras en p.j. les nouvelles règles qui ont été adopté par le trésor.

J'ai surligné en jaune (dans le document Décret et règles) les éléments qui ont le plus d'impact pour nous notamment l'article 12 qui nous demande pour tous nos projets, tous les documents d'autorisation et le dossier d'opportunité et le dossier d'affaires et le plan de récupération des bénéfices, etc. De plus, j'ai discuté ce matin avec Jean-Philip Tremblay du MCN (DG intérim sous Kathleen), il nous demandait les documents pour CASA et j'ai convenu avec lui qu'on ne déposerait pas les documents pour les projets CASA. Cependant, il m'a spécifié que nous étions visés par les nouvelles règles concernant le dépôt des documents.

On s'en reparle.

Catherine Bourque-Barrette | Leader

Direction générale des stratégies numériques et de la performance

[REDACTED]

Pour toute demande de rendez-vous, veuillez SVP communiquer avec mon adjointe, Emilie Fracheboud,

[REDACTED]